



139 rue de Bercy – bâtiment Vauban – Télédocus 627 – 75572 Paris Cedex 12  
[sprim-fo@dgtresor.gouv.fr](mailto:sprim-fo@dgtresor.gouv.fr) – Tél. : 01.53.18.83.03 – [www.sprim-fo.org](http://www.sprim-fo.org)

## **Revue de presse du 2 avril 2025**

### **Presse – Actualités**

- [Les nouveaux droits de douane de Donald Trump signeront la fin du système commercial mondial actuel – Le Monde](#)
- [Union européenne : Comment Bruxelles se prépare au choc protectionniste de Trump – Le Moci](#)
- [Les contractuels inscrits au menu de l'agenda social de la fonction publique – Acteurs Publics](#)
- [Les missions des ministères bientôt soumises à l'avis des usagers et agents publics – Acteurs Publics](#)
- [Concurrence : haut les Coeuré face à Trump – Les Echos](#)
- [Guerre commerciale : ces industriels européens qui promettent d'investir aux Etats-Unis – Les Echos](#)

# ARTICLES DE PRESSE

## **Les nouveaux droits de douane de Donald Trump signeront la fin du système commercial mondial actuel – Le Monde**

Le président américain a promis que le 2 avril serait le « Liberation Day », avec la mise en place de barrières douanières spécifiques à chaque pays. Dans quel but ? Les économistes sont dubitatifs, les raisons invoquées étant nombreuses et variées.

Pour Donald Trump, le droit de douane est non seulement « *le plus beau mot du dictionnaire* », mais aussi son arme favorite pour obtenir des concessions diplomatiques et économiques. Dernier exemple en date : le président américain a menacé, dimanche 30 mars, la Russie d'imposer des droits de douane de 25 % à 50 % sur son pétrole si elle bloquait ses efforts pour mettre fin à l'invasion en Ukraine. Bluff ou réalité ?

C'est la question que se posent les pays du monde entier, à quelques heures de l'annonce de droits de douane réciproques, mercredi 2 avril, baptisé pour l'occasion « Liberation Day », ou « jour de libération ». Cette loi du talion, qui consiste à aligner les taxes d'importation sur celles de ses partenaires, marquerait la fin d'un système commercial bâti au lendemain de la seconde guerre mondiale sur le principe de non-discrimination, à savoir que les tarifs doivent être les mêmes pour tous les pays, qu'ils soient riches ou pauvres, sauf en cas d'accord commercial.

M. Trump semble décidé à appliquer les nouvelles taxes douanières, même s'il ne ferme pas la porte à des accords après mercredi, « *si les gens sont prêts à nous donner quelque chose de grande valeur [en retour]* », comme il l'a expliqué, samedi 29 mars, dans un entretien à la chaîne américaine NBC News. Il a par ailleurs, le lendemain, semblé tempérer un peu l'ampleur de la rétorsion, en déclarant que ces droits de douane « *seront bien plus généreux, (...) ils seront plus doux que ceux que ces pays ont [imposés] aux Etats-Unis au fil des décennies* ».

Le président américain a déjà annoncé la mise en place de droits de douane de 25 % sur les importations d'automobiles et leurs composants à partir de mercredi, qui s'ajoutent [aux 25 % sur l'acier et l'aluminium](#), et aux 20 % supplémentaires sur toutes les marchandises en provenance de Chine.

**LES ETATS-UNIS,  
PREMIER IMPORTATEUR  
MONDIAL**

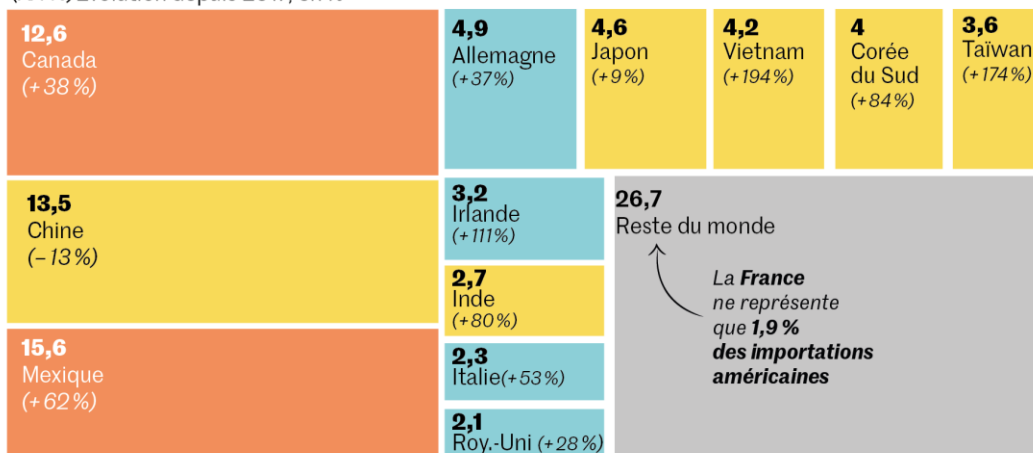


**13 %**

des **importations mondiales**  
ont été envoyées  
**aux Etats-Unis en 2023**

**Pays d'origine des importations à destination des Etats-Unis, en 2024, en %**

(XX %) Evolution depuis 2017, en %



Sources : Bureau du recensement des États-Unis ; Trading Economics

Infographie Le Monde

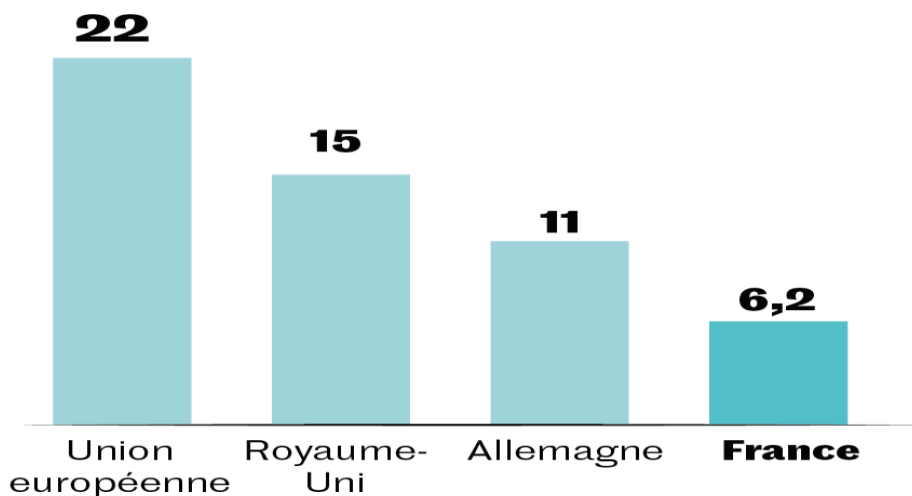
Dans quel but ? Les économistes sont dubitatifs tant les raisons invoquées sont nombreuses et variées. La Maison Blanche a d'abord parlé, le 1<sup>er</sup> février, de « *la menace extraordinaire posée par les immigrants clandestins et la drogue, y compris le fentanyl mortel* », ce qui, au passage, a permis à M. Trump d'imposer ces taxes en invoquant une loi d'urgence sans consulter le Congrès.

**Accélérer le libre-échange ailleurs sur la planète**

Il a aussi accusé le reste du monde de tirer profit du déficit commercial américain, qui s'est élevé à 1 200 milliards de dollars (environ 1 110 milliards d'euros) en 2024, un record historique. En barricadant l'économie américaine derrière des barrières douanières, M. Trump espère réindustrialiser le pays et créer des emplois, tout en augmentant les recettes fiscales. Mais elles risquent aussi d'alimenter l'inflation et de ruiner la compétitivité des entreprises américaines. Le président a expliqué samedi sur NBC News qu'il se « *fiche complètement* » de la hausse du prix des automobiles, après avoir reconnu, début mars, que sa politique protectionniste pourrait provoquer quelques « *perturbations* » sur l'économie américaine.

## La France moins exposée que ses voisins européens

Part des Etats-Unis dans les exportations totales des pays, en % en 2024



Principaux produits français exportés aux Etats-Unis, en milliards d'euros en 2023



Sources : Trading Economics ; L'Observatoire de la complexité économique ▪ Infographie *Le Monde*

Ces droits de douane réciproques vont aussi redessiner la carte du commerce mondial. Ils vont inciter la Chine à rediriger ses exportations vers l'Union européenne, premier marché au monde, pour compenser la perte de ses débouchés aux Etats-Unis. Le produit intérieur brut (PIB) mondial va flancher. Londres, qui tente de signer un accord commercial avec Washington, a calculé que si les Etats-Unis taxent toutes leurs importations à 20 %, cela réduirait le PIB britannique de 0,6 % d'ici à 2026. Les marchés boursiers sont fébriles. En Europe, la Bourse de Paris a terminé, vendredi 28 mars, en baisse de 0,93 %, et celle de Francfort (Allemagne) de 0,96 %, tandis qu'à Wall Street, le Dow Jones a reculé de 1,69 %.

## Balance des biens et des services des Etats-Unis, en 2024, en milliards de dollars



Source : Bureau du recensement des États-Unis  
Infographie Le Monde

Sans attendre le « Liberation Day », certains pays ont pris les devants pour amadouer Washington. Le Vietnam a annoncé, le 26 mars, une baisse de ses droits d'importation sur plusieurs produits, dont les voitures ou le gaz naturel liquéfié, et va autoriser l'entreprise SpaceX d'Elon Musk à lancer Starlink, son service Internet par satellite. L'Union européenne a préféré repousser du 1<sup>er</sup> au 12 avril ses mesures de rétorsion en réaction à l'augmentation des droits de douane américains sur l'acier et l'aluminium, pour mieux négocier. Le retrait des Etats-Unis du commerce mondial pourrait, paradoxalement, accélérer le libre-échange ailleurs sur la planète. Face à l'offensive douanière américaine, le Japon, la Corée du Sud et la Chine ont annoncé, dimanche, vouloir renforcer leur coopération pour offrir « *un environnement prévisible* » aux entreprises, et « *accélérer* » leurs négociations en vue d'un accord de libre-échange.

[Julien Bouissou](#)

\* \* \*

## Union européenne : Comment Bruxelles se prépare au choc protectionniste de Trump – Le Moci

Comment répondre fermement aux droits de douane de Donald Trump, sans pour autant mettre l'économie dans le rouge, ni obérer de futures négociations ? La Commission européenne planche sur sa réponse au feu d'artifice protectionniste attendu outre-Atlantique ce mercredi 2 avril. Ce, alors que les intentions du président américain restent floues.

Lors d'un déplacement à Washington le 25 mars, le commissaire au Commerce, **Maroš Šefčovič**, et le chef de cabinet de la présidente de l'exécutif européen, **Björn Seibert**, ont certes appris que l'administration américaine en avait en premier lieu après cinq secteurs prioritaires : la **pharmacie**, les **métaux** (acier, aluminium, cuivre), les **semi-conducteurs**, le **bois de construction**, et, bien sûr, **l'automobile**.

Mais de là à savoir **ce qui sera précisément présenté ce mercredi 2 avril** ...

On sait déjà que des droits de douanes de 25 % sur les importations automobiles seront ponctionnés dès ce jeudi [3 avril] – après les surtaxes sur l'acier et l'aluminium mondiaux introduites mi-mars -, c'est toutefois **l'ampleur des « tarifs réciproques »** prévus par la Maison Blanche qui reste le gros point d'interrogation. Le dispositif concernera-t-il seulement **certains secteurs**, ou bien la charge sera-t-elle **généralisée** ? Comment seront prises en compte, dans le calcul américain, les **barrières non-tarifaires** comme, dans le cas de l'Europe, la TVA, ou les régulations des géants du numériques, pointées par Washington ? C'est dans cet épais brouillard que Bruxelles se prépare néanmoins d'arrache-pied.

## ***Bruxelles sous pression pour une riposte modérée***

La Commission européenne a pour usage de dégainer **des contre-mesures équivalentes** à l'attaque initiale.

Ainsi, des droits de douanes frappant 26 milliards d'euros d'importations américaines en Europe, soit la valeur des ventes d'acier et d'aluminium européens outre-Atlantique, devraient a minima être mises en place **mi-avril**, bien que **la liste des produits ciblés ne soit pas encore arrêtée** (a priori les motos, les bateaux et le bourbon en feront partie).

Sauf que s'en tenir à cette règle, œil pour œil, dent pour dent, impliquerait d'aller **beaucoup plus loin** ...

En effet, les exportations de voitures européennes vers les États-Unis (sans les composants) valent à elles seules **39,5 milliards d'euros** par an. Sans parler, donc, des mesures réciproques. Une certaine pression pèse dès lors sur l'exécutif européen, pour que les représailles européennes restent plus modérées.

*« En partant du principe que Washington applique à l'UE, par exemple, un tarif généralisé de 25 %, cela aura bien entendu impact sur notre économie, mais ce sera un impact limité, en tout cas dans l'immédiat. En fait, les fortes conséquences économiques de ce côté de l'Atlantique viendront si l'UE prend des contre-mesures. Les coûts des droits de douane*

*pèsent en effet en premier lieu sur le pays qui les introduit », relève **Fredrik Erixon**, directeur et fondateur du European Centre for International Political Economy (ECIPE). « L'idée est donc d'avoir une méthode plus chirurgicale, en ciblant certaines catégories de produits – comme la Commission l'a déjà prévu – et pourquoi pas de services », poursuit cet économiste suédois.*

## ***Les services dans le collimateur de Bruxelles***

Si les exportations servicielles ne peuvent pas faire l'objet de droits de douane, l'idée monte en effet, au sein de la Commission, de **cibler le secteur des services**, dans lequel la balance commerciale est largement en faveur des États-Unis.

Parmi les options : taxer les **banques états-uniennes** telles que J.P. Morgan or Bank of America, ou bien s'attaquer aux **géants de la tech** comme X, Google, ou Amazon, en faisant usage des régulations du numériques introduites par l'UE ces dernières années. Celles-ci, pourraient constituer de puissants leviers, tout comme les projets de taxes européens sur les mastodontes du numérique : ces entreprises ont en effet cruellement besoin du marché européen.

La Commission doit d'ailleurs indiquer dès cette semaine si Apple et Meta contreviennent au **Digital Services Act (DMA)**, un règlement censé interdire à géant d'abuser de leurs positions dominantes, avec de potentielles amendes très élevées à la clef.

Reste que ces régulations sont particulièrement honnies par l'administration américaine. Or, Bruxelles veut éviter de glisser dans une **surenchère de contre-mesures réciproque**, et s'efforcera de garder la **porte ouverte à des négociations**.

## ***Plus d'achat de GNL et d'armement Made in USA ?***

En fait, la Commission travaille autant à calibrer ses futures contre-mesures, qu'à **formuler une offre** à Washington pour mettre fin aussi vite que possible au conflit.

L'institution entend notamment proposer que l'UE achète plus de **gaz naturel liquéfié (GNL)** aux États-Unis. Mais aussi, peut-être, de faire bénéficier aux firmes américaines de **l'effort de réarmement massif** en cours en Europe. Alors que, pour ce qui est de l'argent européen, l'UE s'orientait jusqu'ici vers une clause de

préférence à l'industrie européenne, poussée par la France, Paris verrait toutefois d'un mauvais œil pareille proposition.

Quelle que soit l'issue de ces pourparlers, personne ne doute à Bruxelles que les portes du marché américain **se fermeront davantage**, avec des répercussions planétaires.

La préparation européenne concerne aussi les **conséquences indirectes** de ce choc douanier : la Commission, qui craint que l'UE devienne le débouché prioritaire pour les **surcapacités industrielles chinoises**, surveille ainsi les importations venues notamment de l'ex. Empire du Milieu.

La stratégie européenne devrait aussi prendre la forme d'une **diversification des débouchés**, et des fournisseurs : la Commission a en effet accéléré plusieurs discussions en vue de conclure de nouveaux accords commerciaux, comme avec l'[Inde](#), l'Indonésie, ou la Thaïlande.

\* \* \*

## **Les contractuels inscrits au menu de l'agenda social de la fonction publique – Acteurs Publics**

*Le ministère de la Fonction publique vient d'adresser une nouvelle version de l'agenda social aux syndicats. Deux nouveaux sujets de discussions y sont prévus : les "enjeux démographiques de la fonction publique", mais aussi la question des personnels contractuels. Autre thème que le gouvernement souhaite traiter prioritairement : les "pistes d'amélioration de la rémunération des fonctionnaires".*



Photo :  
Xosé Bouzas/Hans Lucas via AFP

Le programme de travail du gouvernement Bayrou pour la fonction publique se précise. Après la réunion multilatérale avec les syndicats, le ministre Laurent Marcangeli vient de transmettre aux représentants du personnel une nouvelle version de l'agenda social pour l'année 2025. Une nouvelle mouture toujours aussi synthétique que celle adressée début mars aux organisations syndicales. L'exécutif y précise néanmoins les sujets sur lesquels il compte particulièrement mettre l'accent.

*“Cette nouvelle version tient compte des échanges et remarques formulées lors de la réunion du 18 mars, explique le ministère de la Fonction publique dans ce document qu'Acteurs publics a pu consulter. Il doit permettre d'organiser les échanges de fond avec les partenaires sociaux tout au long de l'année 2025”.*

Cet agenda, développe le ministère, *“aborde à la fois des préoccupations immédiates des organisations syndicales et s'inscrit également dans la perspective des évolutions de la fonction publique à l'horizon 2050”.* Objectifs affichés à terme par le gouvernement : *“anticiper les transformations significatives des métiers et des compétences nécessaires pour répondre aux défis futurs”* avec le *“renforcement de l'attractivité de la fonction publique et la fidélisation de ses agents”* comme *“toile de fond”.*

## **Deux nouvelles thématiques de discussions**

Deux nouvelles thématiques de discussions sont proposées par le ministère pour les prochains mois, à savoir les *“enjeux démographiques de la fonction publique”*, ainsi que la question sensible des personnels contractuels, dont la place [ne cesse d'augmenter](#) dans la fonction publique. Ces sujets viennent s'ajouter aux 8 autres thématiques déjà prévues

dans la première mouture de l'agenda social : la rémunération et la politique salariale, la qualité de vie et les conditions de travail, le logement des agents publics, la protection sociale complémentaire, la santé au travail, le dialogue social, l'égalité professionnelle et le handicap.

S'agissant du calendrier des échanges à venir, le nouvel agenda social ne spécifie plus d'échelonnement précis des groupes de travail par thématique. L'exécutif ne programme effectivement plus que *“deux groupes de travail par mois entre le 1<sup>er</sup> avril et la mi-juillet”*. Soit, donc, entre 6 et 8 groupes de travail au total.

Contrairement à la première version de l'agenda social, le gouvernement prévoit toutefois d'inscrire *“prioritairement”* plusieurs thématiques au programme des discussions. Et ce, explique-t-il, *“compte tenu des enjeux associés, de l'expression des organisations syndicales et de la capacité des acteurs à se mobiliser”*.

## **Priorité aux rémunérations**

Dans le détail, le ministère souhaite ainsi notamment discuter en priorité de la rémunération et de la politique salariale de la fonction publique. *“Après un rapide diagnostic, des pistes d'amélioration de la rémunération des fonctionnaires seront identifiées”*, affirme-t-il ainsi. L'occasion, donc, pour le ministère, de confirmer sa volonté de lancer une réflexion sur le sujet des rémunérations de la fonction publique. À ce propos, Laurent Marcangeli souhaite notamment mettre l'accent sur les bas salaires, sans pour autant remettre sur la table le développement de la rémunération au mérite souhaité par son prédécesseur Stanislas Guerini.

Le ministère prévient néanmoins : ces travaux sur les rémunérations *“s'inscriront dans le contexte budgétaire rappelé le 18 mars”* aux syndicats par le directeur de cabinet du ministre Arnaud Lacaze. Un contexte budgétaire particulièrement contraint qui pourrait influencer sur le résultat possible de cette négociation salariale. *“Nous sommes tenus par certaines difficultés économiques”*, a d'ailleurs concédé Laurent Marcangeli le 26 mars du Sud Radio. Ce qui ne manque pas d'inquiéter les organisations syndicales [voir encadré en bas de l'article].

Outre la question des rémunérations, le ministre souhaite inscrire 3 autres sujets en priorité au programme des travaux des prochains mois, à commencer par la protection sociale complémentaire et les travaux sur l'invalidité avec la déclinaison de l'accord interministériel d'octobre 2023 sur la prévoyance. L'exécutif souhaite aussi mettre l'accent sur l'égalité professionnelle avec l'objectif d'ouvrir une négociation *« visant à réaffirmer l'ambition d'exemplarité de la fonction publique en s'appuyant sur les acquis de l'accord de 2018 tout en intégrant de nouvelles thématiques »*. Dernier sujet prioritaire de discussions : la santé mentale, désignée grande cause nationale par le gouvernement.

Par [Bastien Scordia](#)

\* \* \*

## **Les missions des ministères bientôt soumises à l'avis des usagers et agents publics – Acteurs Publics**

*Devant le Conseil économique, social et environnemental (CESE), ce mardi 1er avril, le Premier ministre François Bayrou est revenu sur la revue des missions qu'il a demandée aux ministères. Celles-ci vont être mises en ligne et soumises à l'évaluation des usagers et des agents publics.*

C'était, en quelque sorte, la deuxième déclaration de politique générale de François Bayrou. Devant le Conseil économique, social et environnemental (CESE), ce mardi 1er avril, le Premier ministre a détaillé les priorités de son gouvernement pour les prochaines semaines. Face à la "situation de crise perpétuelle", "notre devoir est d'agir tout de suite", a-t-il expliqué en remettant l'accent sur une nécessaire réforme de l'État. Une priorité qu'il affiche depuis son arrivée à Matignon dans une logique de réduction de la dépense publique.

*"Nous n'avons pas le temps de prendre le temps, a-t-il développé en citant des citoyens découragés par l'impuissance publique." Et ce, alors même que la France est le pays du monde "pour qui cette action publique dépense le plus d'argent public", "prélève le plus d'impôts, de taxes diverses et de cotisations" et "en même temps crée le déficit et la dette les plus importants".*

Pour François Bayrou, il n'y aurait qu'une "conclusion" face à ce constat : "nous avons un problème général d'organisation de chacun des domaines de notre action publique", souligne-t-il ainsi. Mais remédier à ces problèmes d'organisation "requiert beaucoup de temps" a-t-il toutefois. Ajoutant cependant : "nous sommes appelés à une action immédiate", et promettant de "s'attaquer" au "domaine de l'administration".

## **Évaluation des revues des missions**

Le Premier ministre a ainsi profité de son intervention devant le CESE pour revenir sur le travail d'introspection qu'il a réclamé aux administrations. Lors d'une "Rencontre des cadres dirigeants de l'État", mi-février, François Bayrou avait effectivement demandé

aux ministères, directeurs d'administrations et opérateurs de l'État de mener une revue de leurs missions. Un exercice *“pour énoncer de manière la plus simple et dans une langue compréhensible la totalité des missions dont les départements ministériels ont la charge”*, a-t-il précisé ce 1<sup>er</sup> avril.

Les ministères viennent de remettre à Matignon ces revues de leurs missions, a-t-il indiqué. Le gouvernement va désormais procéder à leur évaluation, pour voir si celles-ci sont effectivement remplies. Et l'exécutif ne compte pas pour autant en rester là puisqu'il souhaite aussi associer les usagers et les agents publics à cette évaluation. *“Nous mettrons prochainement en ligne cette compilation pour que les Français qui s'intéresseraient à ces sujets, et tous les agents, puissent participer à cette évaluation”* a ainsi précisé le Premier ministre.

*“Les questions que nous nous poseront sont simples, a développé François Bayrou. Est-ce que ces missions sont pertinentes, est-ce qu'elles suffisent, est-ce qu'elles sont remplies et est-ce que l'allocation des moyens est adéquate ?”* Matignon reviendra ensuite, *“avant la fin du mois d'avril”*, vers les ministères et administrations *“pour confronter ces observations avec les rédactions initiales”* des revues des missions. Se posera ensuite la question des organisations dans le cadre de la préparation du projet de loi de finances (PLF) pour 2026.

Par [Bastien Scordia](#)

## **Concurrence : haut les Coeuré face à Trump – Les Echos**

Le gendarme français de la concurrence a condamné Apple à 150 millions d'euros d'amende en dépit des pressions de Trump. Son président, Benoît Coeuré, a érigé le numérique et la domination des Gafam en priorité.



Benoît Coeuré (ioO pour « Les Echos »)

Renoncer à banquier pour devenir gendarme, vraiment ? Quand il quitte en 2022 l'univers feutré des banques centrales pour prendre la tête de l'Autorité de la concurrence en France, Benoît Coeuré avait étonné certains de ses amis. Il avait « envie d'être enfin le boss », éclairent des proches. Ce polytechnicien grenoblois a toujours adoré la montagne, autant finir par aller voir le sommet.

Après un long parcours au Trésor français, il a passé huit ans aux côtés de Mario Draghi à la BCE. On l'appelait son « ministre ». Ici, il est bien « le Président ». Le seul : il l'a montré en rejetant, à peine arrivé, la fusion de TF1-M6, qui avait le soutien de l'Elysée.

### **Le « ministre » de Draghi**

Ce lundi, il a condamné Apple à [150 millions d'euros d'amendes](#) pour abus de position dominante dans le cadre du ciblage publicitaire sur ses appareils. Avec 400 milliards de dollars de chiffre d'affaires, la firme de Cupertino s'en remettra. Mais l'essentiel est ailleurs, dans le message adressé à Trump, par la fermeté de la peine et les heureux hasards du calendrier.

L'enquête a été lancée il y a plus de quatre ans. Elle aboutit au moment où les Etats-Unis mettent une pression maximale à l'Europe pour qu'elle déréglemente le numérique. C'est bien fait, l'administration française. Un vrai modèle pour l'Europe, même : la décision tricolore est une première sur le Vieux Continent et pourrait inspirer l'Allemagne, l'Italie ou la Roumanie, où des dossiers similaires sont en cours.

Benoît Coeuré n'a pas attendu Trump pour avoir les Gafam très à l'oeil. A la Banque des règlements internationaux, de 2020 à 2022, il avait déjà disséqué le projet de cryptomonnaie de Facebook et préparé la riposte. Il a érigé le numérique en priorité de son mandat à la Concurrence et alerte ces derniers mois sur les risques liés à la domination des géants américains dans l'IA. Haut les Coeuré !

**Derek Perrotte**

\* \* \*

## **Guerre commerciale : ces industriels européens qui promettent d'investir aux Etats-Unis – Les Echos**

L'annonce de lourds droits de douane par Donald Trump pousse les industriels de l'automobile à produire davantage aux Etats-Unis. CMA CGM, Stellantis, Siemens, Saint-Gobain, ont déjà franchi le pas.

« Plus d'investissement, plus d'emplois, et plus d'argent dans la poche des Américains. » La communication de la Maison-Blanche sur la réindustrialisation de l'Amérique est simple et efficace.

Il y a une semaine, le président Trump a publié la liste des annonces d'investissements que sont venus déposer à ses pieds des groupes américains ou étrangers désireux de s'attirer ses bonnes grâces. Parmi eux figurent plusieurs Européens, qui veulent échapper aux droits de douane et profiter d'un marché américain attrayant.

A ce jour, l'annonce la plus spectaculaire a été celle du transporteur maritime CMA CGM, un champion français basé à Marseille. Le patron Rodolphe Saadé a été reçu début mars dans le Bureau ovale, devant les caméras - un « prix » que Donald Trump n'a pour l'instant accordé qu'aux investisseurs mettant au moins 20 milliards de dollars sur la table. C'est précisément le montant promis par CMA CGM, plus un engagement à créer 10.000 emplois aux Etats-Unis.

« Au cours des quatre prochaines années, nous allons considérablement développer notre flotte battant pavillon américain, accroître la capacité des principaux ports à conteneurs sur les deux côtes du pays, développer des entrepôts de pointe dans tout le pays et établir une importante plaque tournante du fret aérien à Chicago », a détaillé Rodolphe Saadé. Le transporteur a joué sur la corde sensible en parlant de ressusciter la construction navale américaine et la petite compagnie American President Lines.

Il faut dire que les transporteurs maritimes risquent d'être gravement atteints par la politique de Donald Trump, qui veut taxer chaque débarquement de conteneurs dans un port américain. Il compte faire payer le prix fort aux navires qui ne sont pas made in America, alors que les flottes sont très souvent construites en Asie.

### **Un crash automobile**

Dans ce communiqué qui date d'avant la mise en place de droits de douane sectoriels de 25 % sur l'automobile, la Maison-Blanche se vante aussi de « refaire des Etats-Unis un centre manufacturier mondial » grâce au « levier des tarifs douaniers ». Le groupe franco-italo-américain Stellantis va investir 5 milliards de dollars dans ses usines américaines et rouvrir l'usine de Belvidere dans l'Illinois, clame-t-il. Une relocalisation qui avait déjà été négociée pour clore la grève de 2023, mais qui traîne trop en longueur au goût des syndicats.

Le président de Stellantis, John Elkann, a rencontré Donald Trump en janvier. Début mars, le constructeur a remercié l'hôte de la Maison-Blanche pour avoir suspendu ses nouveaux droits de douane visant le Canada et le Mexique. Stellantis importe plus de 40 % des véhicules vendus aux Etats-Unis, notamment depuis ces deux pays.

Mais les autres constructeurs européens aussi craignent pour leurs ventes américaines. Volkswagen envisage de produire ses véhicules haut de gamme Audi et Porsche aux Etats-Unis, a révélé le « Handelsblatt » en janvier. Volvo serait en mesure d'accroître rapidement les capacités de son usine de Caroline du Sud et d'acheter plus de pièces détachées américaines, a déclaré en février le patron de la firme suédoise, Jim Rowan. Le britannique Rolls-Royce pourrait transférer une partie de sa production de moteurs en Amérique pour échapper aux droits de douane.

### **L'appel des data centers**

En mars, Saint-Gobain, qui gère déjà plus de 160 sites industriels aux Etats-Unis, a promis de construire une usine de matériaux à New York, avec 40 millions de dollars et 30 créations d'emplois à la clé. Le verrier français qui fabrique des parebrises est l'un des fournisseurs de Tesla.

D'autres industriels sont surtout alléchés par le marché américain des data centers et de leur électrification. Le français Schneider Electric a déclaré la semaine dernière qu'il allait injecter 700 millions de dollars dans des rénovations, extensions et implantations de sites dans six Etats américains, en créant plus de 1.000 emplois.

Siemens a annoncé début mars miser 285 millions dans la production industrielle aux Etats-Unis. Le groupe allemand vient de finaliser l'achat pour 10 milliards de l'éditeur de logiciels américain Altair et va ouvrir deux usines de production d'équipements électriques en Californie et au Texas. De même, Eaton Corp, basé à Dublin, a dévoilé en février un investissement de 340 millions pour fabriquer des transformateurs électriques dans le Wisconsin. Le suisse ABB va remettre 120 millions dans ses usines du Tennessee et du Mississippi.

Dans les biens de consommation, le fabricant de spiritueux britannique Diageo, qui réalise 40 % de ses ventes aux Etats-Unis et y emploie 11.500 personnes, a annoncé fin janvier un investissement de 415 millions de dollars dans une usine et un entrepôt en Alabama. Le groupe a toutefois exprimé sa crainte d'un retour de bâton pour les alcools exportés à partir des Etats-Unis, et signalé que certaines « marques iconiques doivent être produites à l'étranger ».

### **L'Europe handicapée**

Enfin, il y a tous ceux qui déclarent publiquement leur intérêt. Bernard Arnault, le PDG du groupe de luxe et de spiritueux LVMH (propriétaire des « Echos »), a déclaré en janvier qu'il « envisageait sérieusement » d'accroître ses capacités productives aux Etats-Unis, en raison d'un « vent d'optimisme » dans le pays. L'italien Campari, également dans les spiritueux, « examine les opportunités ». La menace de Donald Trump d'imposer 200 % de taxes sur les alcools européens n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd.

« Nous pourrions devoir avancer le calendrier de nos projets aux Etats-Unis et ralentir les projets ailleurs », a déclaré en février le patron de Michelin, Florent Menegaux, au « Financial Times ». Les tarifs douaniers américains ne sont pas la seule raison, regrettant que Michelin ne soit « plus capable d'exporter à partir de l'Europe » en raison du coût de l'énergie, des impôts et des réglementations sur le Vieux Continent.

**Solveig Godeluck (Bureau de New York)**

\* \* \*

*Pour adhérer à notre syndicat, il suffit de remplir et de renvoyer ce [bulletin d'adhésion 2025](#) accompagné du paiement correspondant.*

